



*Une aubaine
pour les investisseurs,*



*un désastre
pour les salariés !!*

Aujourd'hui se tenait en distanciel une rencontre avec l'ensemble des managers d'Aéroports de Paris, la langue de bois y est pour une partie abandonnée !

Après des propos instructif du PDG, du DGE, et du DRH, nous relevons cette magnifique synthèse sur la situation financière par le Directeur Financier et Stratégie, Philippe Pascal :

« Le chiffre d'affaires reviendra mais la dette restera »

Merci pour cette lapalissade Monsieur Pascal !!!

Le PDG s'enorgueillit que nous ne sommes pas comme Air France, nous n'appelons pas mère État pour renflouer nos comptes...

Nous ne souhaitons pas nous opposer entre acteurs majeurs du transport aérien !

Après ces **4 Milliards** d'emprunt levés à l'été 2020, les baisses de salaires et la purge d'effectifs ont été un gage vis-à-vis de ces marchés financiers, **les salariés restant vont donc payer la note !!**

Nous l'avions dénoncé, mais la Direction l'a toujours nié, aujourd'hui c'est enfin reconnu.

Quelle hypocrisie !

Le DRH se félicite que la baisse des salaires ne pourra pas aller au-delà de 7% par le biais d'une compensation automatique... Tellement automatique que personne ne pourra vérifier ses éléments de salaires mensuels.

Nous avons tous pu constater, chaque mois, les erreurs et les ajustements sur nos fiches de paie, et surtout les difficultés majeures de réponse, par des services débordés qui se renvoient la balle, et enfin des régularisations tardives souvent de plus d'un mois.

**« Ayez confiance
braves gens.... »**



Le PDG annonce que les membres du COMEX « s'appliqueront » les mesures PACT, et comment ? sachant qu'aucun ne bénéficie des mêmes éléments de rémunération que les autres salariés, à commencer par des voitures de fonction superbes...



Scandaleux de parler de solidarité pour ces mesures PACT, de laisser croire que celles-ci seraient provisoires alors qu'elles sont DURABLES et ne s'arrêtent pas en 2023... Alors même que ces personnes se sont accordé une augmentation de salaire d'environ 10 % pendant l'année de crise en 2020 ...



Pourquoi ne pas avoir organisé une partie de cette convention en présentiel, pourquoi ne pas avoir attendu la levée des mesures sanitaires ?

La réponse est évidente : il faut rassurer les managers face à cette situation économique, le PSE probable, face aux 1150 départs de la RCC dont 900 avant fin juin.

Les plateformes parisiennes sont devenues trop peu créatrices de relais de croissance, alors félicitons nous de l'achat de GMR en Inde, alors que nous aurions pu réduire la voilure comme sur tous les autres pans de l'activité comme cela a été fait « Dixit le PDG ».

Auriez-vous pensé à acheter un bien immobilier pendant cette année de crise et d'activité partielle pour trouver un relais de croissance ? non, en bon père de famille sûrement pas !

Quelle optimisme !

pourtant aucun constat sur la situation sanitaire de ce pays mais simplement de l'affichage de chiffres démographiques qui donnent le vertige et oui le verre a moitié vide ou à moitié plein suivant comment on dépeint la situation...

Après avoir créé tous les deux ans un aéroport de Marseille à CDG, maintenant c'est l'Inde qui sera notre relais de croissance, merci à eux

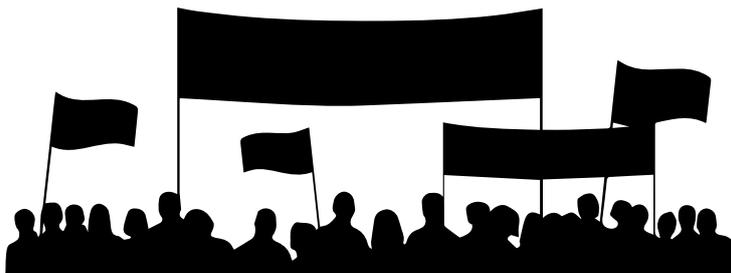
Toute cette autosatisfaction est nauséuse, après nous avoir infusé un pessimisme permanent durant tous ces mois, afin de nous faire avaler la pilule des départs nécessaires aboutissant à la RCC, de réduction des salaires, de réorganisations et d'une mobilité géographique contrainte.

Les pouvoirs publics restent muets, le flagrant déni de justice incarné par un mandaté d'État déboutant notre procédure auprès du tribunal judiciaire. La DRIEETS, elle aussi, se jugeant incompétente a rejeté notre injonction, nous avons décidé de recourir au Tribunal d'Appel (procédure en cours).

Que fait notre actionnaire principal ?

Après avoir perçu depuis 2006 1,5 Milliards d'Euros de dividendes...

**Nous ne nous laisserons pas faire, subir sans agir,
ENGAGEZ VOUS A NOS COTÉS, ENRAGEZ-VOUS !
en répondant au préavis de grève déposé par l'UNSA-SAPAP
pour la période du 1er 5 JUILLET.**



ORLY

Bureau 5410 - BP288
94544 Orly Aerogare Cedex
01 49 75 06 46 - sapapol@adp.fr

UNSA-SAPAP.ORG



CDG / LE BOURGET /
Aérodromes Secondaires

Module MN - BP 24101 - 95711 Roissy CDG Cedex
01 48 62 74 55 - sapapry@adp.fr

